



« Vivre l'île 12 sur 12 »

Loi 1901, agréée Association Locale d'Usagers
Ile de Noirmoutier
BP 412
85330 NOIRMOUTIER EN L'Île

Un environnement à protéger, une qualité de vie pour tous

Site : www.12sur12.org

courriel : 12sur12@12sur12.org

Convocation à l'Assemblée Générale annuelle 2024

Adressée par courrier électronique aux adhérents

Chère adhérente, cher adhérent,

L'Association « Vivre l'île 12 sur 12 » a le plaisir de vous convier à sa réunion d'Assemblée Générale Ordinaire le

vendredi 09 août 2024 à 18 H 00

Espace Hubert Poignant, 2 rue de la Prée aux Ducs à Noirmoutier-en-l'Île

(Salle mise à notre disposition avec le soutien de la mairie)

18 H 00 : Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour :

- ✓ Présentation et validation du rapport d'activités du conseil d'administration,
- ✓ Présentation et validation du rapport financier,
- ✓ Quitus de la gestion du Conseil d'Administration,
- ✓ Election du Conseil d'Administration; il se renouvelle par tiers chaque année; chaque administrateur sortant peut se représenter et de nouveaux candidats peuvent se présenter

A l'issue de la présentation des différents rapports, du quitus de gestion au Conseil et du renouvellement du Conseil, un temps d'échange pourra se faire avec l'Assemblée.

L'Assemblée Générale est aussi l'occasion pour solliciter les adhérents à venir assister aux réunions mensuelles au titre d'observateur et, s'ils le souhaitent, poser leur candidature pour rejoindre le Conseil en tant qu'administrateur lors de l'Assemblée de l'année suivante.

Quel que soit votre souhait d'investissement, observateur ou administrateur, vous pouvez nous contacter au préalable.

Les candidatures au Conseil d'Administration doivent être faites par écrit avant le 03 juillet 2023 (elles peuvent être faites aussi par mail à 12sur12@12sur12.org).

Comptant sur votre présence.

Le Président,
Alain ANDROMQUE

Pièce jointe :

- **PROCURATION** : si ne pouvez assister personnellement à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous y faire représenter en utilisant **la procuration jointe**. Après l'avoir complétée et signée, la remettre à votre mandataire ou la retourner à l'Association par courrier ou mail **au plus tard pour le 06 août 2024**.



Association membre de FNE Vendée et FNE Pays de Loire

FNE, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, reconnue d'utilité publique